



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'émission : 07-05-2015

Date de révision : 23-06-2015

Version 1

## SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1.

#### Identificateur de produit

Codes produit:	26069214-M
Codes produit (DE):	- 63240000
Codes produit (IT):	- EDW6055F
Codes produit (ES):	- 400580
Nom du produit	ENSIS DW 6055
Produit Numéro d'enregistrement	
Danemark	-
Norvège	-
Suède	-
EC #	
Substance pure/préparation	Contient Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%), Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics, Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy, Sulfonic acids, petroleum, calcium salts

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée            Anti-rouille

Utilisations déconseillées        Toute autre fin

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

Maagtechnic AG  
Sonnentalstrasse 8  
8600 Dübendorf  
Switzerland  
Telephone: +41 (0) 44 824 91 91  
Fax: +41 (0) 44 821 59 09  
lubeinfo@maagtechnic.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

3E Company: (+)1 760 476 3961 ( Code 333938 )

Autriche	Notfall-Telefonnummer +43 (0) 1 406 4343
Belgique	Telefoonnummer voor +32 (0)70 245 245
Bulgarie	Телефон за спешни случаи +359 2 9154 409
Croatie	Numéro d'appel d'urgence
République Tchèque	Telefonní číslo pro naléhavé situace +420 224 919 293
Danemark	Ring til Giftlinjen på +45 82 12 12 12
Estonie	Mürgistusteabekeskuse +372 626 93 90
Finlande	Hätäpuhelinnumero +358 09 471 977
France	Numéro d'appel d'urgence +33 (0)1 45 42 5959
Hongrie	Díjmentesen hívható zöld szám +36 80 20 11 99
Irlande	Emergency telephone number +353 01 809 2166
Lettonie	Valsts Toksikoloģijas centra Saindēšanās un zāļu informācijas centrs +371 6704 2473
Lituanie	Neatidėliotina informacija apsinuodijus +370 5 236 20 52
Pays-Bas	Telefoonnummer voor +31 30 274 88 88
Norvège	Nødnummer +47 22 59 13 00

<b>Pologne</b>	112
<b>Portugal</b>	Número de telefone de emergência +351 808 250 143
<b>Roumanie</b>	Număr de telefon care poate fi apelat în caz de urgență +021 318 36 06 (08:00-15:00)
<b>Slovaquie</b>	Národné toxikologické informačné centrum +421 2 5477 4166
<b>Espagne</b>	Número de teléfono de emergencia +34 91 562 0420
<b>Suède</b>	Telefonnummer för nödsituationer +46 08 33 12 31 (09:00-17:00)
<b>Suisse</b>	145; +41 (0) 44 251 51 51
<b>Turquie</b>	(+)1 760 476 3959 ( Code 333938 )

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

<b>Toxicité par aspiration</b>	Catégorie 1 - (H304)
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Catégorie 2 - (H319)
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Catégorie 1 - (H317)
<b>Toxicité spécifique pour organe cible (exposition unique)</b>	Catégorie 3 - (H336)
<b>Toxicité chronique pour le milieu aquatique</b>	Catégorie 2 - (H411)
<b>Liquides inflammables</b>	Catégorie 3 - (H226)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%), Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics, Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy, Sulfonic acids, petroleum, calcium salts



#### Mention d'avertissement

DANGER

#### Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme  
H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
EUH019 - Peut former des peroxydes explosifs  
EUH031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique  
EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### Mentions préventives - UE (§28, 1272/2008)

P280 - Porter un équipement de protection des yeux/du visage  
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin  
P331 - NE PAS faire vomir  
P370 + P378 - En cas d'incendie : Utiliser un jet d'eau pour éteindre  
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer

### 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible

- 40.37121 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
- 40.48121 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
- 71.78121 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
- 71.78121 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
- 71.78121 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

### SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances / 3.2. Mélanges

Ce produit est un mélange. L'information concernant les risques pour la santé est basée sur ses composants

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'Enregistrement REACH
Paraffin waxes and Hydrocarbon waxes, oxidized, calcium salts	270-701-6	68476-81-3	40.37121	Eye Irrit. 2 (H319)	aucune donnée disponible
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	927-344-2	NOT AVAILABLE	25	Flam. Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411) (EUH066)	01-2119463586-28-xxx x
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	919-857-5	NOT AVAILABLE	18.63	Flam. Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H336) (EUH066)	01-2119463258-33-xxx x
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	265-150-3	64742-48-9	4.35	Flam. Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H336)	01-2119463258-33-xxx x
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts	263-093-9	61789-86-4	3.09879	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1B (H317)	aucune donnée disponible
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	203-961-6	112-34-5	2.03	Eye Irrit. 2 (H319)	01-2119475104-44-xxx x

#### Informations supplémentaires

Produits contenant une huile minérale incluant moins de 3 % d'extrait de DMSO comme mesuré selon IP 346

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Consulter immédiatement un médecin. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Peut déclencher une réaction allergique.
<b>Inhalation</b>	Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Danger par aspiration en cas

d'ingestion – Peut pénétrer les poumons et provoquer des lésions. Ne pas faire vomir sans avis médical. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Protection pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Symptômes principaux** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires, Peut provoquer une réaction allergique de la peau, Rougeur, Démangeaisons, Eruption, Domage/irritation de l'œil

#### **4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

**Notes au médecin** Traiter les symptômes. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

### **SECTION 5 : MESURES ANTI-INCENDIE**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin, Utiliser du CO<sub>2</sub>, un agent chimique sec ou une mousse, Jet d'eau ou brouillard d'eau, Refroidir les récipients/réservoirs au jet d'eau

##### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

##### **Danger spécial**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures de combustion incomplète (fumée). La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Les ruissellements d'eau peuvent nuire à l'environnement.

##### **Produits dangereux résultant de la décomposition**

La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éliminer les sources d'ignition. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence** Le matériel peut créer des conditions glissantes.

**Conseil pour les répondants en cas d'urgence** Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être

contenues.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois). Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8/12/13 pour toute information supplémentaire.

## SECTION 7 : Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas ingérer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques/Conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

#### Durée de vie recommandée

Aucune information disponible.

#### Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)                      Anti-rouille

## SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Nom Chimique	Union Européenne	Royaume-Uni	France	Espagne
Paraffin waxes and Hydrocarbon waxes, oxidized, calcium salts				VLA-EC: 10 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup>
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)				VLA-EC: 10 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup>
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics				VLA-EC: 10 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup>
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy				VLA-EC: 10 mg/m <sup>3</sup> VLA-ED: 5 mg/m <sup>3</sup>
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	VME: 10 ppm VME: 67.5 mg/m <sup>3</sup> VLCT: 15 ppm VLCT: 101.2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Allemagne	Italie	Portugal	Pays-Bas
Naphtha (petroleum),	TWA: 50 ppm			

hydrotreated heavy	TWA: 300 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 100 ppm Ceiling / Peak: 600 mg/m <sup>3</sup>			
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	MAK: 10 ppm MAK: 67 mg/m <sup>3</sup> Ceiling / Peak: 15 ppm Ceiling / Peak: 100.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup>		Skin STEL: 100 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Irlande
Paraffin waxes and Hydrocarbon waxes, oxidized, calcium salts				STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Mist)
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)				STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Mist)
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics				STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Mist)
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy		STEL: 100 ppm STEL: 600 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 300 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> TWA: 300 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> (Mist)
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	STEL 15 ppm STEL 101.2 mg/m <sup>3</sup> MAK: 10 ppm MAK: 67.5 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> MAK: 10 ppm MAK: 67 mg/m <sup>3</sup>	NDSch: 100 mg/m <sup>3</sup> NDS: 67 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 15 ppm STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	Finlande	Danemark	Norvège	Suède
Paraffin waxes and Hydrocarbon waxes, oxidized, calcium salts	TWA: 5mg/m <sup>3</sup> (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Olietåge)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup> (Oljedimma)
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	TWA: 5mg/m <sup>3</sup> (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Olietåge)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup> (Oljedimma)
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	TWA: 5mg/m <sup>3</sup> (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Olietåge)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup> (Oljedimma)
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	TWA: 5mg/m <sup>3</sup> (Öljysumu)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Olietåge)	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> (Oljetåke)	LLV: 1 mg/m <sup>3</sup> STV: 3 mg/m <sup>3</sup> (Oljedimma)
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm TWA: 68 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 ppm STEL: 102 mg/m <sup>3</sup>	LLV: 15 ppm LLV: 100 mg/m <sup>3</sup> STV: 30 ppm STV: 200 mg/m <sup>3</sup>

Nom Chimique	République Tchèque	Hongrie	Bulgarie	Roumanie
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	Ceiling: 100 mg/m <sup>3</sup> TWA: 100 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 101.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 67.5 mg/m <sup>3</sup>		TWA: 150 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 mg/m <sup>3</sup>

### Travailleurs Toxicité systémique

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)		44 mg/kg	330 mg/m <sup>3</sup>			
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics		300 mg/kg	1500 mg/m <sup>3</sup>			
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy		208 mg/kg	871 mg/m <sup>3</sup>			
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol		20 mg/kg	67.5 mg/m <sup>3</sup>			

**Travailleurs Effets locaux**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long term - Inhalation exposure	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol			67.5 mg/m <sup>3</sup>			

**Consommateurs Toxicité systémique**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	26 mg/kg	26 mg/kg	71 mg/m <sup>3</sup>			
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	300 mg/kg	300 mg/kg	900 mg/m <sup>3</sup>			
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	125 mg/kg	125 mg/kg	185 mg/m <sup>3</sup>			
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol		10 mg/kg	34 mg/m <sup>3</sup>			

**Consommateurs Effets locaux**

Nom Chimique	Long terme - Exposition orale	Long terme - Exposition par la peau	Long terme - Exposition par inhalation	Court terme - Exposition orale	Court terme - Exposition par la peau	Court terme - Exposition par inhalation
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol						50.6 mg/m <sup>3</sup>

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Nom Chimique	Eau douce	Eau de mer	Sédiment d'eau douce	Sédiment marin	Sol
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	1 mg/L	0.1 mg/L	4 mg/kg	0.4 mg/kg	0.4 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**Équipement de protection individuelle****Protection des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Les protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

**Protection des mains**

Gants de protection conformes à EN 374. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu.

**Protection de la peau et du corps**

Bottes antistatiques. Porter des vêtements résistant au feu/à la flamme/ignifuges. Gants imperméables.

**Protection respiratoire**

Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial. En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

**Mesures d'hygiène**

Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement  
Risques thermiques**

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique @20°C</b>	liquide	<b>Aspect</b>	brun, thixotropique
<b>Odeur</b>	Distillats de pétrole	<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>		<u>Note</u>
<b>pH</b>	non applicable		
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Pas d'information disponible		
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Pas d'information disponible		
<b>Point d'éclair</b>	45 °C		ASTM D 93
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible		
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>			
<b>limite d'inflammabilité supérieure</b>	6 (vol.%)		
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	0.6 (vol.%)		
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible		
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible		
<b>Densité relative</b>	0.87		g/cm3 @15°C
<b>solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau		
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Sans objet		
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Aucune information disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Aucune information disponible		
<b>Viscosité, cinématique</b>	> 20.5 mm <sup>2</sup> /s @ 40 °C		
<b>Propriétés explosives</b>	Sans objet		
<b>Propriétés comburantes</b>	Sans objet		

### AUTRES INFORMATIONS

<b>Viscosité, cinématique (100°C)</b>	Pas d'information disponible
<b>Point d'écoulement</b>	Pas d'information disponible
<b>Teneur en COV</b>	Aucune information disponible

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

### 10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts, Acides forts, Bases fortes

### 10.6. Produits de décomposition dangereux



La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde et dioxyde de carbone

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations sur le produit - Principales voies d'exposition

<b>Inhalation</b>	Risque de dommages importants aux poumons (par aspiration)
<b>Contact avec les yeux</b>	Irritant pour les yeux
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons

#### Toxicité aiguë - Informations sur le produit

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral (Rat)	DL50 dermal (Rat/Lapin)	CL50 par inhalation
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	>2000 mg/kg	>2000 mg/kg	
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	>5000 mg/kg ( Rat )	9300 mg/kg ( Rabbit )	
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 3160 mg/kg ( Rabbit )	
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts	> 5000 mg/kg ( Rat )	> 4000 mg/kg ( Rabbit )	
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	3384 mg/kg ( Rat )	= 2700 mg/kg ( Rabbit )	

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun(e) connu(e).

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation

**Sensibilisation respiratoire** Aucun(e) connu(e).  
**Sensibilisation cutanée** Skin Sens. Cat. 1.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun(e) connu(e).

**Cancérogénicité** Aucun(e) connu(e).

**Toxicité pour la reproduction** Aucun(e) connu(e).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique** Peut provoquer une somnolence et des vertiges

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée** Aucun(e) connu(e)

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

<b>Symptômes</b>	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires En cas de contact prolongé ou de contacts répétés avec la peau, peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes sensibles Symptoms of allergic reaction may include rash, itching, swelling, trouble breathing, tingling of the hands and feet, dizziness, lightheadedness, chest pain, muscle pain, or flushing Modérément irritant pour les yeux L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements En cas de contact cutané prolongé, peut entraîner une délipidation de la peau et une dermatite
------------------	--

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	4.6 - 10: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	10 - 30: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		10 - 22: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	>1000: Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	>1000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50		>1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy		2200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50		
Sulfonic acids, petroleum, calcium salts		5.7 - 9.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		6.2 - 12: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol	100: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	1300: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static		2850: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 100: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est non facilement biodégradable, mais il peut être biodégradé par les micro-organismes et est donc considéré comme étant intrinsèquement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun(e) connu(e)

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales

<b>Emballages contaminés</b>	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Respecter toutes les précautions indiquées sur l'étiquette jusqu'à ce que le récipient soit nettoyé, recyclé ou détruit.
<b>Autres données</b>	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

UN1993

### 14.2. Nom d'expédition ONU

Liquide inflammable, n.s.a

( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYLICS, <2% AROMATICS )

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

3

### 14.4. Groupe d'emballage

III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucun(e)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

### IMDG/IMO

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Liquide inflammable, n.s.a ( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYLICS, <2% AROMATICS )
<b>Classe de danger</b>	3
<b>UN No.</b>	UN1993
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-E, S-E
<b>Description</b>	UN1993, Liquide inflammable, n.s.a (HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYLICS, <2% AROMATICS), 3, III, (48°C c.c.), Polluant marin (Hydrocarbons, C9-C10, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%))

### ADR/RID

<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Liquide inflammable, n.s.a ( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYLICS, <2% AROMATICS )
<b>Classe de danger</b>	3
<b>UN No.</b>	UN1993
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code de classification</b>	F1
<b>Description</b>	UN1993, Liquide inflammable, n.s.a (HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES,

	ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS), 3, III
<b>Danger pour l'environnement</b>	oui
<b>Étiquettes ADR/RID</b>	3
<b>Code de restriction en tunnels</b>	(D/E)

**ICAO/IATA**

<b>UN No.</b>	UN1993
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Liquide inflammable, n.s.a ( HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS )
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Code ERG</b>	3L
<b>Description</b>	UN1993, Liquide inflammable, n.s.a (HYDROCARBONS, C9-C10, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, AROMATICS (2-25%), HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS), 3, III

## SECTION 15 : Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) (CE 1272/2008)  
Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

**WGK Classification**

Danger pour le milieu aquatique/Classe 2

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

## SECTION 16 : Autres informations

### **Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité**

Repr. - Toxicité pour la reproduction  
 Asp. Tox. - Toxicité par aspiration  
 Acute Tox. - Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute - Toxicité aiguë pour le milieu aquatique  
 Aquatic Chronic - Toxicité chronique pour le milieu aquatique  
 Eye Dam. - Dommage/irritation de l'œil  
 Eye Irrit. - Irritation oculaire  
 Skin Corr. - Corrosion cutanée  
 Skin Irrit. - Irritation cutanée  
 Skin Sens. - Sensibilisant cutané  
 Resp. Sens. - Sensibilisant respiratoire  
 STOT SE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique  
 STOT RE - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée  
 VOC - Composés organiques volatils

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• H224 - Liquide et vapeurs extrêmement inflammables</li> <li>• H225 - Liquide et vapeurs très inflammables</li> <li>• H226 - Liquide et vapeurs inflammables</li> <li>• H270 - Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant</li> <li>• H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant</li> <li>• H272 - Peut aggraver un incendie; comburant</li> <li>• H290 - Peut être corrosif pour les métaux</li> <li>• H300 - Mortel en cas d'ingestion</li> <li>• H301 - Toxique en cas d'ingestion</li> <li>• H302 - Nocif en cas d'ingestion</li> <li>• H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires</li> <li>• H310 - Mortel par contact cutané</li> <li>• H311 - Toxique par contact cutané</li> <li>• H312 - Nocif par contact cutané</li> <li>• H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves</li> <li>• H315 - Provoque une irritation cutanée</li> <li>• H317 - Peut provoquer une allergie cutanée</li> <li>• H318 - Provoque des lésions oculaires graves</li> <li>• H319 - Provoque une sévère irritation des yeux</li> <li>• H330 - Mortel par inhalation.</li> <li>• H331 - Toxique par inhalation</li> <li>• H332 - Nocif par inhalation</li> <li>• H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation</li> <li>• H335 - Peut irriter les voies respiratoires</li> <li>• H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges</li> <li>• H340 - Peut induire des anomalies génétiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques</li> <li>• H350 - Peut provoquer le cancer</li> <li>• H351 - Susceptible de provoquer le cancer</li> <li>• H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus</li> <li>• H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus</li> <li>• H362 - Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel</li> <li>• H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes</li> <li>• H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes</li> <li>• H372 - Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée</li> <li>• H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée</li> <li>• H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques</li> <li>• H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</li> <li>• H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</li> <li>• H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</li> <li>• H413 - Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques</li> <li>• H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité</li> <li>• H360D - Peut nuire au fœtus</li> <li>• H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut occasionner des lésions chez l'enfant à naître</li> <li>• H360F - Peut nuire à la fertilité</li> <li>• H361d - Susceptible de nuire au fœtus</li> <li>• H361fd - Susceptible de nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité</li> <li>• H361f - Susceptible de nuire à la fertilité</li> <li>• EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau</li> <li>• EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande</li> <li>• EUH208 - Peut produire une réaction allergique</li> </ul>
--	--

**Scénario d'exposition**

Pas d'information disponible

Date d'émission : 07-05-2015

Date de révision : 23-06-2015

**Révision****Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.